

Le Concours de plaidoirie animaliste 2025



Plaidoiries, interventions et buffet convivial

Le 29 mars 2025, à la mairie du 11ème arrondissement, s'est tenue la troisième édition du Concours de plaidoirie animaliste, organisée par le Campus animaliste.

La salle de réception a accueilli cette fois plus de 120 personnes !

De 15h30 à 17h45, les sept plaidoiries des finalistes se sont enchaînées, parmi les sujets abordés :

- La sentience des insectes • Le rôle du lobbying et les politiques dans l'animalisme • La maltraitance équine dans le sport équestre • La sentience des animaux marins • L'exploitation des animaux dans l'industrie du cinéma • La défense des loups et des animaux sauvages • Le deuil animal

Entre des voix puissantes et des textes poétiques, les plaideurs ont su ce soir là émouvoir, convaincre, et instruire leur auditoire.



La fin des plaidoiries a également été marquée par quelques interventions, notamment une improvisation aussi endiablée qu'engagée de Res Turner sur les mots du public, et le discours prenant de Mira Douckha Markovic Riffaud (élue au Parti animaliste).

Le Concours de plaidoirie animaliste 2025



Les nominés

Au podium, se sont distingués :

- Paul Dyjak-Verhoigne, 1er prix du jury
- Lyslou Gailhaguet, 2ème prix du jury
- Sara Demirjian, 3ème prix du jury
- Ambroise Colette, prix du public

Après les plaidoiries, les quatre Jurés (Res Turner + les 3 autres à nommer) ont débattu de longues minutes pour convenir d'un classement. La tâche a été rude, tant les plaidoiries étaient diverses, et les personnalités variées.



Les nominations se sont terminées sur quelques notes émouvantes. Les jurés ont remercié la dévotion des candidats. C'est notamment le cas de N'nan Tessougue, lauréate de la deuxième édition qui, un an auparavant, se trouvait à leur place exactement.

Le Concours de plaidoirie animaliste 2025



Après tant d'émotions, publics, candidats et bénévoles se sont restaurés au buffet, qui n'aurait trouvé d'équivalent sans la contribution de Manon Boucand (de la Maison Boucand) et ses fromages affinés végétaux. Un beau moment d'échanges et de rencontres.

Nous remercions Marion Bigoin d'avoir animé la cérémonie avec sourire et conviction. Le Concours a aussi marqué la fin de stage de Salomé Hethener au Campus animaliste, elle qui était l'organisatrice principale de l'événement. Elle en ressortira grandie, avec de nouvelles compétences en poche.



Le Campus animaliste organise bénévolement le Concours de plaidoirie animaliste depuis 3 ans, il est à ce jour le seul concours de ce type en France. Afin de perpétuer cet événement et de continuer d'encourager la jeunesse à affirmer ses convictions pour les animaux, le Campus animaliste a besoin du soutien de ses donateurs et adhérents !

Le Campus animaliste, c'est aussi des formations à destination des jeunes militants, des tables-rondes, des campagnes thématiques à destination du grand public, et un espace d'échange pour les jeunes soucieux de la condition animale.

Retour ... en images !

